Image not found or type unknown

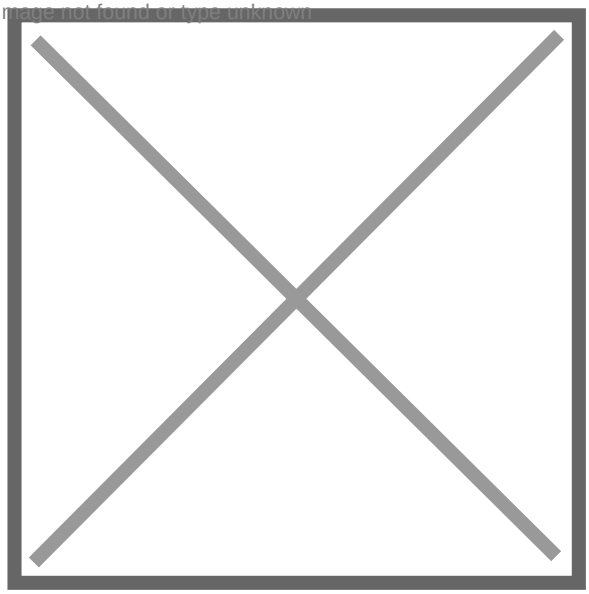

Contestation jury concours

Par **Marioconcours**, le **23/12/2012** à **16:22**

Bonjour, j'ai passé ce concours commun catégorie C deux fois et je me suis aperçu qu'il y avait des anomalies que ce soit dans le jugement et les appréciations à l'écrit qu'à l'oral.

Pour la 1ère fois: cela se passait en 2011 et j'avais réussi mon écrit avec 15/20 au QCM et 12.5 à l'épreuve d'admissibilité.
Je suis allé à Marseille pour passer l'oral et tout de suite les questions du jury composé d'un homme assez âgé et d'un très jeune homme ont commencé à me mettre un doute quant à la légalité du déroulement de l'entretien.
Ex: pensez vous qu'il y a trop de fonctionnaire en France?
Pensez vous qu'ils sont trop payés?
Vous faites quoi dans la vie ?
si vous vous faites braquer par un individu que faites vous?
si quelqu'un fait une syncope devant vous que faites vous?
s'il est l'heure de fermer et qu'un dernier client vous demande un renseignement que lui répondez vous?
et si ce même client est le chanteur dont votre chef de service est fan lui dites vous la même chose ?
et je dois en oublier d'autres mais aucune question portant sur le programme du concours.

Pour la 2ème fois: cela s'est passé en octobre 2012 et j'ai eu 15.56/20 au QCM et 8.75 à l'épreuve d'admissibilité.
Je n'ai as compris la raison pour laquelle j'avais raté la deuxième partie puisque selon moi ma copie était plus exhaustive que celle adressée lors du 1er concours.
Donc dans le doute j'ai demandé ma copie que l'on m'a envoyée par courriel
Et là je me suis aperçu qu'il n'y avait aucune notation, appréciation sur la copie ni même le moindre barème et à chaque fois que je le demandais , on me répondait que c'était confidentiel.

C’est à ce moment où j’ai commencé à montrer ma copie à 3 professeurs avec les questions du concours et ils m’ont tous affirmé que ma copie valait bien plus que 8/20 et que ça ressemblait plutôt à une copie d’un bon élève.

J’ai compris que ce système de non transparence sur les notations, appréciations du jury que ce soit à l’écrit ou à l’oral était corrompu de telles sortes à faire échouer beaucoup de candidat se trouvant dans ma position.

En résumant bien : pas de traces écrites de correcteurs sur les copies
pas de traces concernant les entretiens à l’oral (aucun enregistrement audio ou vidéo ni même aucune sauvegarde des questions posées aux candidats)
On me dit que le jury fait en quelque sorte ce qu’il veut dans sa façon de noter , corriger les copies ; d’apprécier les candidats à l’oral et à l’écrit comme bon lui semble.....
Le pire étant que la loi leur autorise cet excès de pouvoir.

Pouvez vous me dire s’il vous plaît s’il y a un point sur lequel je peux m’appuyer afin de pouvoir intenter une action en justice et espérer renverser cette organisation farfelue des concours qui doit épuiser beaucoup de candidats remplis d’espoir chaque année.

Je fais cela non seulement pour moi mais aussi pour les futurs candidats; parce que j’ai le devoir de combattre toute forme d’injustice et surtout lorsque celle-ci est récurrente .
Je suis pour une sélection équitable et qui favorise celles et ceux qui se donnent les moyens de réussir des concours en révisant toute une année et non pour une sélection que je nomme “souterraine”.

Merci encore Maître pour toute votre attention sur ce problème qui continue de ronger le système productif administratif français.

Cordialement
Mario **xxxxxxxxxx (supprimé par securité)**

Par **jugurta2014**, le **10/05/2014** à **12:23**

Bonjour je vis le même problème avec l éducation national.

Par **jibi7**, le **10/05/2014** à **14:06**

[smile33]hello Jugurtha,

Pour avoir connu ce genre de situation,

avant et après l'époque de l'accès aux notes- j'ai eu ensuite quelques explications et conseils.

Composition des jurys : elle est faite par cooptation de gens qui se passent le relais en général pour 3 ou 4 ans de suite .Pour les jurys dont la composition parait au JO vous noterez que comme pour le choix de nos politiciens vous trouverez en général des majorités

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

masculines même pour le recrutement de professions à dominante féminine.A part des pétitions ou des remontées via les syndicats par ex..c'est une situation à connaitre et accepter hélas.
Evitez d'y aller avec une tenue 'femen"

Pour l'oral de marioconcours - sans rapport avec le sujet de culture générale ou d'autres plus précis (notions d'hygiene des collectivités par ex)il m'avait été expliqué qu'en dehors de questions et manières indécentes (pour l'époque) ..les interventions du jury visaient plus à déstabiliser (tout en vérifiant son élocution et sa présentation) le candidat pour voir comment il résisterait face à un public parfois difficile, chargé de représenter son administration.
Ensuite il est clair qu'après les épreuves ecrites anonymes l'acces a votre dossier leur permettra de vous donner des points qui vous ouvriront des chances d'emploi en tenant compte des situations des autres candidats.
Enfin en fonction de l'emploi sollicité il est aussi clair que ce recrutement n'etant pas un examen même si une bonne moyenne peut laisser esperer un bon classement certains critères pénalisent (fort heureusement) les candidats qui par ex. sollicitent la police tout en affichant des opinions ou une tenue incompatibles, l'éducation avec des lacunes en français : Education Nationale[smile7] ....hum
J'ai entendu parler d'un candidat à l'agregation recalé parce qu'il s'etait présenté en bermuda aux epreuves.

Si vous en avez la possibilité , un petit conseil allez assister a des épreuves orales avant de vous présenter vous même et discutez avec candidats et jurys si vous en avez l'occasion. Ne vous privez pas de lire les rapports de jury de catégorie équivalente même d'autres administrations.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés